

Réunion du 30 mars : des avancées mais le compte n'y est pas

Lors de la réunion du 23 mars, FO et l'ensemble des organisations syndicales ont soutenu la déclaration unanime des agents du BNIA. Elle avait le mérite de poser clairement les inquiétudes et les attendus des agents, tant du côté du BNIA que du BNI.

FO a enfoncé le clou en demandant de la part de l'administration de réécrire un mandat clair avec des pré requis indispensables à l'avancement de ce dossier sensible :

- Devenir du droit de grève.
- Plan de formation et nécessité d'une colocalisation avant bi qualification.
- Évolution indemnitaire.

De plus, FO a demandé que l'administration identifie des jalons qui marqueront les étapes successives nécessaires à l'avancement du projet afin d'offrir une bonne visibilité du processus.

Lors de la réunion du 30 mars, l'administration a présenté un nouveau mandat qui incluait effectivement plusieurs précisions, notamment ce qui relevait du travail local (sous GT) des négociations nationales (droit de grève et indemnitaire en particulier).

Pour autant, certains prérequis manquent. Par exemple, l'administration n'a pas voulu s'engager sur une colocalisation avant la bi qualification. De même elle n'a pas su préciser ce qu'il se passerait si les 4 agents attendus pour renforcer le BNI n'étaient pas qualifiés lorsque le BNIA cessera de traiter ses NOTAM. Enfin, de manière générale, il n'y a toujours pas d'étapes précises présentées aux agents !

Pour FO, ces précisions sont nécessaires. Sinon comment faire en sorte que les personnels croient en la volonté de l'administration de faire correctement les choses avec eux en prenant en compte leurs avis ?

FO constate que l'administration a évolué mais pas assez. Plusieurs engagements manquent. Les demandes des agents ne sont pas assez prises en compte.

Dans ces prochaines semaines, FO continuera de faire valoir ces demandes et défendra l'intérêt des agents aussi bien au niveau local que national.

Vos représentants SNNA-FO :

Laurent NOTEBAERT

Raynald DROLEZ

Jérôme CAFFIN

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <https://fodgac.fr/adherez-a-fo/>

